

Québec. Négociation dans les secteurs public et parapublic

samedi 20 février 2021, par [PERRIER Yvan](#) (Date de rédaction antérieure : 16 février 2021).

Québec Solidaire répond au six questions que Presse-toi à gauche a adressée aux leaders, cheffe et porte-parole de l'opposition parlementaire à l'Assemblée nationale.

« Négos - Réponses à Yvan Perrier (PTAG)

1) Quelle est la position de votre parti politique dans la présente ronde de négociation dans les secteurs public et parapublic ?

Notre position se retrouve assez bien synthétisée dans cette intervention : <https://www.newswire.ca/news-releases/remuneration-des-salaries-de-l-administration-publique-la-ca-q-doit-proceder-a-un-rattrapage-demande-vincent-marissal-826178412.html>

2) Que pensez-vous des offres du gouvernement à ses salariéEs syndiquéEs ?

Pour QS, ces offres sont insuffisantes. Tel que mentionné dans l'intervention citée ci-haut, nous croyons que la présente négociation doit être l'occasion d'un début de rattrapage (négocié dans le respect des droits syndicaux) entre les salariéEs des secteurs public et parapublic québécois et leurs comparables. Si l'ensemble du chemin ne peut être comblé en un seul contrat de travail, ce rattrapage doit néanmoins être significatif dès la prochaine convention,

3) Ces offres sont-elles « justes et raisonnables » ou vont-elles maintenir et perpétuer le retard salarial qui est constaté à quasiment chaque année par l'Institut de la statistique du Québec lors de la publication de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG) ?

Nous considérons que ces offres ne sont ni justes ni raisonnables, et qu'elles perpétueront effectivement ce retard salarial.

Selon la dernière Mise à jour économique, l'offre gouvernementale « révisée » pour un contrat de travail 2020-2023 ne comprendrait que 5% d'augmentation salariale sur 3 ans après une année 2019-2020 comportant uniquement un montant forfaitaire de 1%.

Ceci n'est évidemment pas propre à opérer le début de rattrapage significatif qui s'impose et que nous réclamons.

4) Et si c'était votre parti politique qui était au pouvoir, quelles seraient vos offres aux salariéEs syndiquéEs ?

En continuité avec l'approche historiquement suivie par Québec solidaire de « soutien aux travailleurs sans ingérence dans leur stratégie de négociation », nous avons manifesté à de multiples reprises notre soutien général aux revendications des salariéEs des secteurs public et parapublic.

Chacun comprend qu'une négociation est un processus évolutif ponctué d'offres et de contre-offres successives tentant de prendre acte des priorités mises de l'avant de l'avant par la partie adverse.

Considérant ce qui précède et le fait qu'il y ait plusieurs parties négociatrices pouvant avoir leurs propres priorités au-delà des enjeux proprement salariaux (mise en place de ratio, amélioration de conditions de travail spécifiques), il n'apparaît pas opportun de nous substituer aux représentants des travailleurs pour évaluer la part strictement salariale des avancées devant être faites dans le cours des présentes négociations.

Une chose est claire : quel que puisse être le discours des autres formations politiques représentées à l'Assemblée nationale, Québec solidaire est le seul parti à mettre de l'avant des propositions propres à récolter des revenus qui permettraient au Québec de se donner les moyens d'assumer ses revendications :

· C'est ainsi que nous avons mis de l'avant un bouquet de mesures que nous avons qualifié de « Bouclier anti-austérité » :

<https://quebecsolidaire.net/nouvelle/un-bouclier-anti-austerite-pour-protoger-les-travailleurs-demande-quebec-solidaire>

· Notre porte-parole en matière à la fois de fiscalité et de Trésor - Fonction publique, Vincent Marissal, a parrainé cette pétition de la Coalition Main rouge, qui rassemble plus de 100 organisations de la société civile, y compris l'ensemble des syndicats négociateurs dans le cadre de la présente négociation, afin de financer le maintien et le développement de services publics forts :

<https://www.nonauxhausses.org/> +

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-8661/index.html>

5) Votre parti politique compte-t-il effectuer des représentations auprès du gouvernement Legault durant la présente session parlementaire ? Si oui, lesquelles ?

Nous avons l'intention de continuer de talonner le gouvernement quant à l'importance de réinvestir dans nos services publics en général et de régler les négociations avec les salariéEs du secteur public et parapublic en particulier.

En effet, il est important de comprendre que lorsque Québec solidaire réclame un réinvestissement dans nos services publics, cela comprend évidemment les investissements nécessaires à rendre ces services publics attractifs pour les travailleurs et travailleuses afin de favoriser l'attraction-rétention de ces derniers. Et ça, nous le faisons constamment, partout. Sans nullement prétendre à l'exhaustivité, nous joignons à la présente une brève revue de presse illustrant l'engagement indéfectible de Québec solidaire envers nos services publics.

Par ailleurs, si l'axe général de la défense des services publics de façon plus générale revient plus fréquemment dans notre discours que l'enjeu spécifique des négociations, il n'en demeure pas moins que nous nous sommes prononcés à plusieurs reprises sur la question. Tout bon analyste doit cependant prendre en compte que l'essentiel de l'information qui lui parvient doit transiter via les médias et que, bien entendu, ceux-ci ne relaient pas l'ensemble de ce que nous disons.

Ceci étant, et encore une fois, sans prétendre à l'exhaustivité, nous aimerions attirer votre attention sur ces interventions en chambre et dans les médias :

- [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats/index-jd/recherche.html?cat=ex&Session=jd421se&Section=sujets&Requete=5012-4+\(q.\)&Hier=Fonction+publique_Salidaire_5012-4+\(q.\)](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats/index-jd/recherche.html?cat=ex&Session=jd421se&Section=sujets&Requete=5012-4+(q.)&Hier=Fonction+publique_Salidaire_5012-4+(q.))
- <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats/index-jd/recherche.html?ca>

[t=ex&Session=jd4211se&Section=sujets&Requete=3980-2+\(q.\)&Hier=Salaire_Employ%c3%a9+de+1%27%c3%89tat_N%c3%a9gociation_3980-2+\(q.\)](https://www.journaldequebec.com/2019/12/01/qs-demande-une-revalorisation-des-salaires-des-fonctionnaires)

- <https://www.journaldequebec.com/2019/12/01/qs-demande-une-revalorisation-des-salaires-des-fonctionnaires>

6) Si non, pourquoi votre formation politique persiste-t-elle dans la voie du silence sur ce sujet important de l'actualité ?

Compte tenu des réponses aux questions précédentes, vous comprendrez que cette question n'est pas applicable à Québec solidaire.

Bien sûr, nous sommes conscients du fait que plusieurs points de vue valables peuvent être présents au sein de la gauche québécoise quant à l'approche qu'un parti comme Québec solidaire devrait avoir face à cet enjeu. Ces débats sont légitimes, mais tous conviendront que l'engagement de Québec solidaire envers nos services publics et ceux (et surtout celles ! ; s'agissant majoritairement de femmes) qui les portent à bout de bras au quotidien a été démontré à maintes reprises depuis 15 ans et ne saurait faire le moindre doute. »

Pour conclure

Un immense merci aux personnes de Québec Solidaire qui ont pris le temps de nous acheminer cette prise de position. Elle sera sûrement appréciée par une partie des 550 000 à 560 000 salariéEs syndiquéEs (qui sont à environ 75% des femmes) et par les négociatrices et les négociateurs de la partie syndicale. Cette lettre-réponse sera également lue par différentes personnes qui la feront possiblement circuler sur les réseaux sociaux. Nous la commenterons éventuellement.

N.B. QS nous a fait parvenir une revue de presse illustrant ses interventions publiques en défense des services publics.

Yvan Perrier est professeur de science politique depuis 1979. Il détient une maîtrise en science politique de l'Université Laval (Québec), un diplôme d'études approfondies (DEA) en sociologie politique de l'École des hautes études en sciences sociales (Paris) et un doctorat (Ph. D.) en science politique de l'Université du Québec à Montréal. Il est professeur au département des Sciences sociales du Cégep du Vieux Montréal (depuis 1990). Il a été chargé de cours en Relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais (de 2008 à 2016). Il a également été chercheur-associé au Centre de recherche en droit public à l'Université de Montréal.

Il est l'auteur de textes portant sur les sujets suivants : la question des jeunes ; la méthodologie du travail intellectuel et les méthodes de recherche en sciences sociales ; les Codes d'éthique dans les établissements de santé et de services sociaux ; la laïcité et la constitution canadienne ; les rapports collectifs de travail dans les secteurs public et parapublic au Québec ; l'État ; l'effectivité du droit et l'État de droit ; la constitutionnalisation de la liberté d'association ; l'historiographie ; la société moderne et finalement les arts (les arts visuels, le cinéma et la littérature).

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

P.-S.

Presse-toi À Gauche

<https://www.pressegauche.org/Negociation-dans-les-secteurs-public-et-parapublic-46851>